


8 crédits	90.0 h	Q1
-----------	--------	----

Cette unité d'enseignement bisannuelle est dispensée en 2018-2019

Enseignants	Bolle Caroline ;Gochet Bernard (supplée Bolle Caroline) ;Vanden Eynde Jean-Louis ;Vandenbroucke David ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	<p>L'enseignement de la question d'architecture : patrimoine & mémoire vise à confronter l'étudiant à l'interaction entre les conditions physiques et les conditions culturelles du projet d'architecture dans un bâti préexistant. Les opportunités d'articuler cette question à la recherche universitaire portent notamment sur une vision transdisciplinaire de la connaissance et de la compréhension de l'état physique du bâti ainsi que sur la méthodologie d'intervention et l'intégration du projet dans ce bâti préexistant.</p> <p>La question d'architecture : patrimoine & mémoire se compose de deux modules (bisannuels) :</p> <p>MODULE A (bisannuel) : étude préliminaire & état sanitaire</p> <p>Ce module explore et approfondit les différents aspects de l'état physique d'un bien ou d'une partie de bien existant et mène à la production d'une étude préliminaire et d'une fiche d'état sanitaire. Il questionne une démarche de contextualisation d'une situation en lien avec la réalité disciplinaire.</p> <p>Le module est alimenté par des cours théoriques et des exposés ex-cathedra ou de séminaires participatifs.</p> <p>L'enseignement développe les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification du patrimoine • Méthodologie du projet de restauration • Stabilité des structures et pathologies. <p>Les limites géographiques sont celles de la Belgique. La fourchette chronologique va de la romanisation à la première moitié du vingtième siècle.</p> <p>Pour information : le MODULE B explore la question du projet d'intégration.</p> <p>Réalisation d'u projet d'intégration architecturale dans un bâti existant.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Cette activité fait partie d'un ensemble d'unités d'enseignement sur la condition physique et culturelle du projet d'architecture dans un contexte bâti préexistant.</p> <p>A la fin de cette activité, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • de mobiliser d'autres disciplines : aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, d'échanger et de nourrir la réflexion architecturale • d'expérimenter une démarche artistique : poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui • de concrétiser une dimension technique : intégrer et développer des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable • de se constituer une culture architecturale : rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte. <p>1 L'UE Question d'architecture : patrimoine et mémoire visera en outre à préparer au Master spécialisé en restauration du patrimoine, ainsi qu'à la démarche pluridisciplinaire que les diplômés rencontreront dans le monde professionnel.</p> <p>De manière plus spécifique, les connaissances à acquérir propre au Module A : étude préliminaire & état sanitaire intègrent les compétences suivantes :</p> <p>Identification du patrimoine : A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • de reconnaître les éléments d'architecture caractéristiques, qu'ils soient entiers ou fragmentaires, les décrire avec le vocabulaire adéquat, les compléter graphiquement le cas échéant, et les situer dans le temps • d'établir ce qui est la part de la tradition constructive par rapport à celle de l'innovation dans l'élaboration de l'architecture. <p>Méthodologie du projet de restauration : A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • de structurer l'approche du monument en articulant relevé, carte des pathologies et carte des potentiels

	<ul style="list-style-type: none"> • dans le cadre de l'approche pluridisciplinaire, d'apprécier et de synthétiser les avis d'experts et les résultats des études préalables • d'ordonner les documents du projet de restauration : description des travaux, métrés, estimatifs, rapport d'adjudication, rapports de réunions de chantier, rapport final destiné à la publication • de connaître le paysage des intervenants au projet de restauration, Maître de l'Ouvrage, Régions, Villes et Communes, Commission des Monuments, Comités de Concertation • de maîtriser la démarche administrative propre aux projets de restauration de monuments protégés, en Région de Bruxelles Capitale et en Région Wallonne • de maîtriser les procédures d'attribution des marchés de services et de travaux. <p>Stabilité des structures et pathologies : A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'identifier et de comprendre les pathologies sanitaires les plus fréquentes ainsi que les désordres pouvant affecter les structures anciennes • de mener une réflexion sur la recherche des causes de ces désordres, le choix des moyens d'investigation • de mobiliser les compétences nécessaires pour le choix des moyens de réparation. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Chaque module fait l'objet d'une :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation continue portant sur le processus de recherches et de l'élaboration progressive du de la fiche d'état sanitaire. • Evaluation de la production finale. <p>Pour chaque module :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La production fait l'objet d'une argumentation orale. • Les co-titulaires participent tous à l'évaluation de l'activité.

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cette unité d'enseignement est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours et exposés ex-cathedra donnés par les co-titulaires et qui alimentent la question. • Séances de séminaires encadrés par les co-titulaires portant sur la recherche et le partage d'informations liées à la question. Les recherches sont effectuées en autonomie par les étudiants les séminaires sont alimentés par des exposés ex-cathedra ou sur site présentés par les co-titulaires ou des intervenants extérieurs ponctuels. • Travail en atelier (encadré par les co-titulaires) et en autonomie autour du sujet faisant l'objet de la question (étude préliminaire ou projet). <p>Les co-titulaires participent tous à la coordination d'ensemble de l'activité (contenu et modes opératoires).</p> <p>Cette année, la question proposée à l'étude est le château de Grimbergen, dont il subsiste un donjon-porche du XVIème siècle restauré en 1992, deux ailes du XVIIème siècle formant le corps de logis intégrant des constructions disparates, en ruine, et une aile qui a complètement disparu. L'ensemble forme un U sur un îlot entouré de douves, précédé des bâtiments de la basse-cour.</p> <p>Le château est propriété communale, qui a nommé un conservateur Monsieur Steven De Waele et qui a attribué une mission à l'architecte Paul Doms Un accord a été obtenu à tous les niveaux pour que une étude préalable à la restauration puisse être menée par les étudiants, et que ceux-ci puissent bénéficier des investigations déjà faites (relevés, iconographie, etc).</p> <p>L'étude est collective, dans laquelle une part individuelle est confiée à chaque étudiant.</p> <p>Les conventions de représentation graphiques et en maquettes seront identiques pour chacun.</p> <p>Au terme de l'étude, toutes les observations seront mises en commun et constitueront un cahier de recommandations en vue d'une intervention architecturale.</p> <p>Une première phase de travail consistera en l'approche physique du monument : sécurisation, débroussaillage, relevés de base, observations. Le bâtiment sera réparti en plans verticaux significatifs, soit une façade soit une élévation intérieure, qui seront chacun attribué à un étudiant.</p> <p>Il en fera le croquis à l'échelle, en identifiera les éléments d'architecture, les décrira avec les termes appropriés, complètera les éléments fragmentaires (référence au cours d'Identification du patrimoine), en détaillera les matériaux, leur état, leurs pathologies (référence au cours de Méthodologie du projet de restauration et au cours de Stabilité des structures traditionnelles, et établira une chronologie relative (référence au cours d'Initiation à l'Archéologie du bâti).</p> <p>Ces travaux individuels se feront nécessairement en concertation avec les étudiants chargés des parties contiguës, autre face de la même paroi ou murs adjacents. Au terme de l'observation, l'étudiant exprimera le résultat sous forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un relevé (coupe et/ou élévation) à l'échelle de 2 cm.p.m. utilisant les conventions de dessin. • D'un relevé d'un détail significatif de la partie étudiée (herse, fenêtre à banquettes, cheminée, enduits, etc) • Une description littéraire et une interprétation des éléments fragmentaires. • Une note de recommandation à propos des pathologies constatées et des remèdes proposés. • Une note de recommandation à propos des potentialités découvertes. • Une maquette (collage des relevés et 'mise en profondeur, puis assemblage de toutes les faces étudiées). • Une hypothèse de reconstitution en pointant les questionnements en suspens. <p>Ces travaux seront rassemblés en un seul cahier d'Etude préliminaire et de description de l'état sanitaire, et une seule maquette. Ces documents serviront de base soit pour le Projet approfondi patrimoine de BAC3, soit pour le Projet d'intégration du MODULE B.</p> <p>Cette activité fait partie d'un ensemble de cours sur la condition physique et culturelle du projet d'architecture dans un contexte bâti préexistant.</p> <p>Le cours Question d'architecture Patrimoine visera en outre à préparer au Master de Spécialisation en Conservation-Restauration du Patrimoine Culturel Immobilier ainsi qu'à la démarche pluridisciplinaire que les diplômés rencontreront dès leur premier projet.</p> <p>Acquis d'apprentissages spécifiques :</p> <p>A l'issue de l'activité, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une méthodologie d'observation des matériaux et de leur mise en 'uvre afin de déterminer l'homogénéité ou non des constructions, la succession des ouvrages dans le temps, de définir la pertinence d'études préalables pour améliorer la connaissance du bâti, de mieux déterminer la valeur de l'existant et mieux articuler l'intervention avec lui ; hiérarchiser les choix de projection par un argumentaire étayé des références aux théories de la restauration. • Choisir des techniques constructives et des matériaux à mettre en 'uvre dans le cadre d'une intervention contemporaine et en démontrer les relations avec le bâti existant. • Objectiver sa démarche sur base d'une analyse critique d'ouvrage et/ou de réalisation de référence. • Comprendre le comportement physique d'un édifice existant et identifier les options techniques mises en 'uvre initialement pour en assurer l'utilisation et le confort. • Formuler des choix et mobiliser des compétences dans le cadre d'un projet de restauration ou de réaffectation nécessitant l'intégration des techniques spéciales (HVAC et éclairage) dans le bâti ancien ou à valeur patrimoniale.
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	8		
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	8		